Ecole publique de Roz-Landrieux
5, rue de l'église
35120 Roz-Landrieux
02.99.48.03.48
ecole.0350438L@ac-rennes.fr

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 15 octobre 2024

Personnes présentes : Mme Jallat, Mme Poirier, M. Lecocq, Mme Cornée, Mme Pouquine, Mme Lohez Coudé, Mme Leblay Mme Derouet (représentant(e)s des parents d'élèves) ; M. Robinault (DDEN) ; M. Mainsard (maire), Mme Ridard (adjointe au maire) ; Mme Michel, Mme Le Bihan, M. Le Calvez, Mme Barotte, Mme Suteau, Mme Caro (enseignant(e)s) et M. Lebeslour (directeur).

Personnes excusées : Mme Lopin, Mme Métairie, Mme Glémot, Mme D'Hour, Mme Simonot.

Rédacteur du compte-rendu : Loïc Lebeslour

1. Présentation des membres du conseil d'école, résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Equipe enseignante.

Changements dans l'équipe pédagogique : Morgan' Suteau remplace Julie Robert, qui s'est rapprochée de chez elle dans le Morbihan. Eléonore Caro remplace Charlotte Amis pour la décharge de direction. Marion D'Hour remplace Estelle Loiseau qui avait été remplacée par Charlotte Gautier, elle complète Anne Barotte le jeudi. Parmi les ATSEMS, Annie Trémorin et Corinne Tanguy (à mi-temps) sont toujours présentes. Parmi les AESH, Valérie Besnard et Daisy Arondel sont toujours présentes, elles accompagnent quatre enfants. Nous venons d'embaucher un volontaire en service civique : Nolan Gautier, depuis le 10 octobre dernier et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Elections des représentants de parents d'élèves.

Participation : 64%. 93 votants sur 145 inscrits.
Suffrages exprimés : 93.
Votes blancs : 0.

Six titulaires élus : Mme Emmanuelle Jallat, Mme Maud Poirier, M. Josselin Lecocq, Mme Coralie Lopin, Mme Elodie Métairie, Mme Servanne Cornée.

Six suppléantes élues : Mme Manon Pouquine, Mme Gaëlla Lohez Coudé, Mme Marine Glémot, Mme Tiphaine Leblay, Mme Lucie Derouet (nouvelle élue).

Le rôle des représentants des parents d'élèves

Élus par les parents d'élèves chaque année dès le mois d'octobre, les représentants des parents d'élèves jouent un **rôle de relais et de médiateur entre les familles, les professeurs et la direction de l'établissement**. Ces "délégués" participent aux conseils d'école (école primaire) ou aux conseils d'administration (collège, lycée) et siègent aux différentes instances de représentation.

En tant que membre de la communauté éducative, les parents et leurs représentants contribuent à l'organisation de l'établissement et votent le projet d'établissement dans le second degré.
Sur les sujets relatifs à l'organisation du temps périscolaire, à l'utilisation des locaux ou à la réalisation des travaux, les représentants des parents d'élèves sont amenés à **rencontrer les élus territoriaux** (commune pour l'école primaire et département pour le collège).

Ils sont également en contact avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) lors des conseils d'école ou d'administration, ou chaque fois qu'une situation particulière l'exige.

Les missions du conseil d'école ou du conseil d'administration

Le conseil d'école ou d'administration **vote le règlement intérieur de l'école**. Dans ce règlement intérieur figurent les horaires, les règles de vie et de fonctionnement de l'établissement scolaire, ou encore les moyens de communication parents-école, etc.

Les représentants des parents sont consultés lors de l'**adoption du projet d'école** proposé par l'équipe pédagogique. Le projet précise les priorités et objectifs pédagogiques mis en place au sein de l'établissement.

Le conseil d'école ou d'administration **donne son avis ou formule des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement de l'établissement**. Cela comprend la protection et la sécurité des enfants, les mesures d'intégration des enfants handicapés, la prévention des violences et du harcèlement, le budget, etc.

Il **veille au respect des valeurs et des principes de la République** : liberté, égalité, fraternité, laïcité.

À l'école primaire, le conseil d'école réunit notamment **le directeur de l'école, le maire ou son représentant, les professeurs de l'école, les représentants des parents** (égal au nombre de classes) ainsi que l'inspecteur de l'éducation nationale.

2. Vote du règlement de l'école.

Le règlement est voté.

3. Constats d'effectifs du 12 septembre 2024

103 élèves comptabilisés par l'inspection académique.
Deux départs imprévus compensés par deux arrivées imprévues.

Cycle	Niveau	Classes	Effectifs totaux
CYCLE I	TOUTE PETITE SECTION	1 Toute petite - petite - moyenne section **TOTAL DU NIVEAU**	4 **4**
CYCLE I	PETITE SECTION	1 Toute petite - petite - moyenne section **TOTAL DU NIVEAU**	12 **12**
CYCLE I	MOYENNE SECTION	1 Toute petite - petite - moyenne section **TOTAL DU NIVEAU**	3 **3**
CYCLE I	GRANDE SECTION	2 Grande Section **TOTAL DU NIVEAU**	13 **13**
CYCLE II	COURS PREPARATOIRE	3 Cours préparatoire **TOTAL DU NIVEAU**	14 **14**
CYCLE II	COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE	4 Cours élémentaire 1ère année **TOTAL DU NIVEAU**	16 **16**
CYCLE II	COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE	6 cours élémentaire 2 et cours moyen 2 5 Cours élémentaire 2 Cours moyen 1 **TOTAL DU NIVEAU**	5 11 **16**
CYCLE III	COURS MOYEN 1ERE ANNEE	5 Cours élémentaire 2 Cours moyen 1 **TOTAL DU NIVEAU**	9 **9**
CYCLE III	COURS MOYEN 2EME ANNEE	6 cours élémentaire 2 et cours moyen 2 **TOTAL DU NIVEAU**	16 **16**
		TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS	**103**

Les effectifs sont en légère hausse par rapport à l'an dernier (98 élèves). Peu d'école du secteur sont en hausse. La plupart des effectifs de la région baisse (à part les villes avoisinant Rennes).
Une élève est arrivée en CE2 la semaine dernière et devrait rester jusqu'en décembre ou janvier.

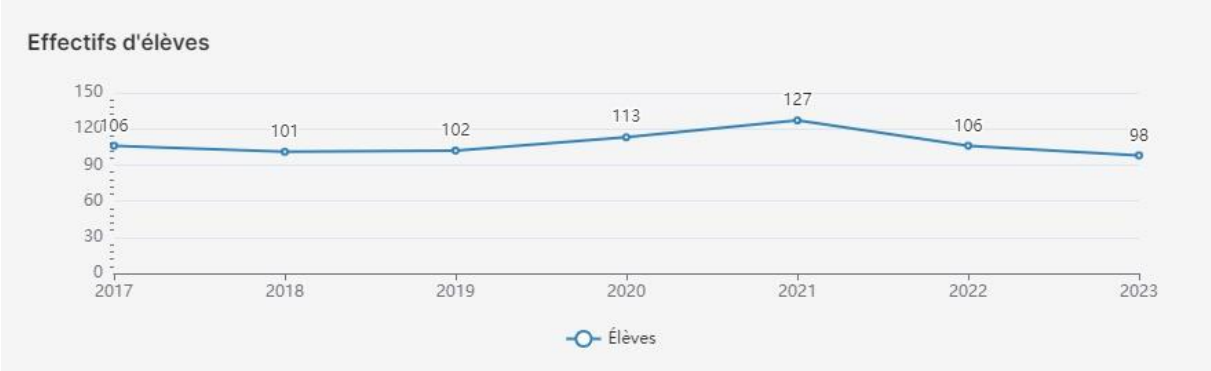

Les perspectives à court et moyen termes ne sont pas encourageantes : peu de naissance en 2022 et 2023. On devrait repasser sous la barre des 100 élèves l'an prochain.
Les GS, CP et CE1 à 12 élèves permettent de maintenir les 6 classes. L'an prochain, il y aura une classe de 3 GS.
La carte du réseau d'éducation prioritaire devait être révisée cette année. La situation politique de ces derniers mois nous laisse dans le flou : révision effective de la carte des REP ? Réduction de postes ? Fin des dédoublements GS/CP/CE1 ?

Les prévisions d'effectifs seront à transmettre pour la mi-novembre, comme tous les ans.

M. le maire annonce la vente de sept lots dans le nouveau lotissement. Trois permis de construire ont été déposés.

4. Evaluation d'école : présentation et calendrier.

Fruit de la loi dite « de la confiance » de 2019, le ministère a mis un place un mode d'évaluation se pratiquant dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE.

Les écoles doivent effectuer être évaluer tous les cinq ans, en deux étapes :
- rédaction d'une auto-évaluation selon quatre domaines :
    - apprentissages et suivi des élèves,
    - bien-être des élèves et climat scolaire,
    - acteurs, stratégie et fonctionnement de l'école,
    - environnement institutionnel et partenarial de l'école.
- Evaluation d'école par des observateurs externes : inspecteurs du premier degré hors-circonscription, inspecteur du second degré, conseillers pédagogiques, autres directeurs d'école…

Dans ce cadre, les parents et les élèves seront sondés en novembre. Le projet de sondage est transmis aux parents pour avis. La question suivant les réponses « oui, non » est modifiée : « commentaires » plutôt que « si non, pourquoi ? », afin de laisser la possibilité aux parents d'écrire des avis positifs.
Des indicateurs sont étudiés dans le cadre de l'évaluation d'école : IPS, revenu médian des parents, nombres d'élèves dans l'école et par classe, âge des enseignants, temps de présence dans l'école…
Les élèves, les parents, les élus, les employées municipales peuvent être rencontrés par les évaluateurs externes, à leur demande.

Le dossier d'auto-évaluation sera à rendre pour la mi-décembre.
La visite d'évaluation aura lieu la semaine du 13 janvier 2025.

5. REP – réseau d'éducation prioritaire de Dol-de-Bretagne : présentation de ses actions et de ses moyens.

1092 REP en France.
Réseaux déterminés par le niveau moyen de revenu par habitant.

Objectifs des REP : corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire.
Concrètement, pour notre école, ce sont des moyens supplémentaires en enseignant(e)s avec des classes moins chargées, dédoublement des GS à 12, des CP à 12 et des CE1 à 12, des heures supplémentaires pour faire de l'aide aux devoirs (32h pour l'école de Roz-Landrieux pour cette année scolaire contre 120h l'an dernier), des projets (défi maths, cross inter écoles au collège…)
Le collège Paul Féval pilote le réseau de Dol avec les écoles alentours.
Il est question de supprimer ce REP depuis 2019. La décision est reportée chaque année depuis.

6. Sécurité : présentation du plan particulier de mis en sureté (PPMS), bilan des premiers exercices « évacuation incendie » et « intrusion/attentat ».

Evacuation incendie : un exercice dans chaque école le lundi 16 septembre à l'élémentaire et le lundi 23 septembre à l'école maternelle. Evacuation sans difficulté. Bonnes habitudes, bons réflexes. Problèmes d'alarme à la maternelle : elle se déclenche puis s'arrête d'elle-même au bout de cinq ou six secondes. Un technicien passe le mercredi 16 octobre afin de résoudre le problème.

Intrusion/attentat : deux exercices ont eu lieu le lundi 14 octobre.
A la maternelle, scénario retenu : un individu suspect était présent aux abords de l'école alors que les enfants étaient en récréation. Les enfants sont rentrés sous l'impulsion des enseignantes. Ils se sont confinés dans les grands placards de la salle de motricité. L'école était hermétiquement fermée.
A l'élémentaire, l'exercice a été mené en deux temps. Au rez-de-chaussée, un enfant découvrait un inconnu dans les toilettes. Il a donné l'alerte à son enseignant qui a déclenché la fermeture des locaux. A l'étage, un enfant découvrait également un inconnu dans les toilettes, il donnait l'alerte à son enseignante qui se barricadait. La communication entre enseignant sera à revoir lors des prochains exercices. Les réflexes face à l'inconnu sont à acquérir. Les réflexes de confinement sont bons.

Un exercice « risques majeurs » est programmé durant l'hiver.
D'autres exercices d'évacuation sont prévus durant l'année.

7. Bilan financier de la coopérative scolaire (2023/2024)

Bilan validé par l'OCCE.

7286,13€ sur les comptes de la coopérative.

Charges : 27937,30€
Produits : 21779,30€
Bilan négatif : -6158,00€.

Produit :

- Mairie : 4900,00€
- Amicale laïque : 9000,00€
- Participation des parents : 5479,00€ (paiement classe découverte).
- Actions de l'école (vente des calendriers et photos de classe) : 2400,30€

Charges :

- Projets et sorties : 19540,08€
- Transports : 5009,14€
- Petits matériels : 391,39€
- Cadeaux de Noël : 1063,08€
- Frais d'OCCE et bancaires : 281,45€

8. L'amicale laïque

L'amicale laïque poursuit sur sa dynamique. 4500€ offert à l'école en septembre.
Innovation de cette année : vente de citrouilles.
Pot de rentrée.
Halloween le 31 octobre, avec goûter et déambulation dans le bourg, conjointement avec l'école privée.
Marché de Noël. 1er décembre.
Vide-grenier. 9 mars.
Fête de l'école. 29 juin.

9. Les projets pédagogiques de l'année 2024/2025

Maternelle :

- Poursuite du projet avec les correspondants d'une école malouine. Rencontre en novembre à Roz. Rencontre en mai à la Higourdais à Epiniac.
- Sortie à la ludothèque en mars.
- Possible intervention d'une artiste plasticienne : Morgan Etes. Sur plusieurs séances.
- Jardin.
- Piscine en fin d'année pour les MS et les GS.
- Spectacle à l'Odyssée de Dol pour les TPS et PS.

A l'école élémentaire, un projet musique avec une intervenante de l'école des marais de Dol était programmé mais a été annulé en raison de la dissolution de ladite école.

CP/CE1 :

- Sortie à Rennes au musée des Beaux-arts cet hiver.
- Projet théâtre envisagé.
- Participation (avec les CE2/CM1) au prix national les « incorruptibles ».
- Piscine en décembre (10 séances).

CE2/CM1/CM2 :

- Piscine en cours.
- Sortie au marais de Saint-Coulban pour les CE2.
- Sortie au musée des beaux-arts, espace des sciences de Rennes.

- Participation au prix des petits champions de lecture pour la troisième année consécutive.
- Participation aux cérémonies commémoratives des 11 novembre et 8 mai.
- Semaine de la sécurité routière.

Pour toute l'école, renouvellement des « 10 jours sans écran ».
Il est également envisagé de mener une opération « premiers secours » pour toute l'école.

Le spectacle de Noël offert par la mairie aura lieu le jeudi 19 décembre, les olympiades en juin 2025, la date n'est pas encore fixée.

10. Questions diverses

Les élus annoncent que la clôture de l'école maternelle sera probablement installée au printemps prochain, en prolongement de l'actuelle cour goudronnée.

Pas d'autre question.

Merci à tous pour votre participation.

Prochain conseil d'école le vendredi 28 février 2025.